

La longue attente épuisante et les efforts ont été récompensés :

Arpine, Ashot, Robert, Charlotte et Inessa Safaryan-Mikayelyan obtiennent une autorisation de séjour (permis B).

Les autorités bernoises de la migration ont finalement fait un effort. La famille et nous tous sommes très heureux !

Les parents et les trois enfants ont maintenant le droit de vivre ici légalement, ils peuvent travailler et subvenir à leurs besoins.

C'est un vrai défi, car pendant dix ans, ils n'ont pas eu le droit de travailler et maintenant, ils l'ont.

Même si les parents ont déjà reçu plusieurs **offres d'emploi**, nous sommes reconnaissants si d'autres offres sont faites.

Les parents ont des compétences en : jardinage, apiculture, menuiserie, travaux agricoles, en soin à donner aux chevaux, gardiennage, nettoyage. Ils savent effectuer des travaux dans un garage. Ils peuvent peindre, faire des réparations en tout genre, le ménage, s'occuper de la lingerie, faire la comptabilité, garder des enfants, aider à l'école de jour et au repas de midi, accompagner des adultes, donner un enseignement religieux, aider pour l'apprentissage de l'anglais, l'espagnol, le russe, l'arménien, les échecs, ...

Ils ont aussi besoin d'un **nouveau logement** si possible dans le quartier de l'école Sahligut.

Arpine Safaryan Mykayelyan grikan_s@yahoo.com; 077 915 74 44.

C'est le sort de cette famille qui nous avait motivés à créer notre association.

Mais nous ne pouvons pas encore dissoudre l'association : 150 autres personnes ayant reçu une décision négative se trouvent dans le centre de retour de Boujean, et parmi elles, beaucoup sont à l'aide d'urgence depuis des années.

Si la ville de Bienne subventionne la **participation aux groupes de jeu des enfants en âge préscolaire** de parents socialement défavorisés, elle ne paie rien pour les enfants de personnes déboutées. Justification : la loi interdit leur intégration... Mais ces enfants iront tout de même à l'école pendant neuf ans, et commenceront leur scolarité avec un déficit de connaissances linguistiques.

Les enfants concernés peuvent néanmoins fréquenter les groupes de jeux. Les frais sont payés par notre caisse ou la participation des enfants est gratuite. Un grand merci aux donateurs et aux groupes de jeu !

Nous recherchons actuellement **des chaussures et des vestes d'hiver** pour enfants et adultes.

Les personnes qui peuvent y contribuer sont priées de les apporter directement à la maison de Calvin – mais il faut d'abord contacter Mme Safaryan (077 915 74 44) ou M Jürg Walker (079 344 85 00).

Il s'avère que nous devons payer davantage de frais d'avocat pour les demandes de cas de rigueur.

Les dons pour les frais d'avocat ne sont pas très intéressants pour les donateurs, mais ils sont malheureusement nécessaires et très appréciés.

Certaines personnes et familles souhaitent être hébergées dans un "logement privé" (autorisé). **Nous recherchons des hôtes**. L'hébergement privé doit respecter les prescriptions du canton ("même logement"). Les personnes souhaitant quitter le centre collectif et vivre dans un logement privé sont issues d'autres cultures, parlent une autre langue, ont d'autres coutumes, d'autres valeurs, ils apportent une autre nourriture, d'autres sons, d'autres odeurs. C'est passionnant mais pas forcément facile. Nous sommes là pour vous aider !

Réservez déjà la date du lundi 21 février 2022, 18 heures :

Madame Regula Mader, présidente de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT), viendra à Bienne !

Nous pourrions nous entretenir avec elle sur le contenu du rapport sur les centres dits de « retour » dans le canton de Berne.

L'équipe de « Alle Menschen / tous les êtres humains » vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année, pauvres en Corona, riches en joie et en amour !

www.alle-menschen.ch / info@alle-menschen.ch

Sites intéressants et utiles à consulter :

www.ag-nothilfe.ch et

www.giveahand.ch (où l'on trouve par exemple le rapport annuel à partir de la page 3 !)